

Tenue le jeudi 9 mai 2019, à 9 h,
à la GRICS, 5100, rue Sherbrooke Est, salle 2.65, Montréal

Sont présents :

M ^{me} Amiel Aguerre-Pagé	C. s. de Laval Région de Laval–Laurentides–Lanaudière
M ^{me} Kathleen Boulianne (en visioconférence) En remplacement de M ^{me} Manon Couturier	C. s. du Fer Région de la Côte-Nord
M ^{me} Chantal Caron	C. s. des Portages-de-l’Outaouais Région de l’Outaouais
M ^{me} Nadia Caron et M. Hugo Clermont En remplacement de M ^{me} Sophie Dubé	C. s. Marie-Victorin Région de la Montérégie
M ^{me} Michèle Drapeau	Directrice des services en évaluation et information scolaire (DSEIS) GRICS
M ^{me} Dany Grégoire	C. s. des Hauts-Cantons Région de l’Estrie
M ^{me} Mélanie Ledoux Secrétaire du Comité	Chef d’équipe BIM-FGJ GRICS
M. Martin Lewis	C. s. Marguerite-Bourgeoys Région de Montréal
M ^{me} Brigitte Provençal Présidente du Comité	C. s. des Découvreurs Région de Québec–Chaudière–Appalaches
M ^{me} Chantale Simard	C. s. du Pays-des-Bleuets Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
M ^{me} Bianca Tremblay (en visioconférence)	C. s. de la Baie-James Région de l’Abitibi–Témiscamingue–Nord-du-Québec
M ^{me} Marie-Claude Turbide En remplacement de M ^{me} Jasmine Rochette	C. s. des Bois-Francis Région de la Mauricie–Centre-du-Québec
Sont absents :	
M. Carl Bélanger	C. s. des Monts-et-Marées Région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
M ^{me} Linda Drouin	Direction de l’évaluation des apprentissages, formation générale des jeunes Ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES)

M^{me} Brigitte Provençal et M^{me} Michèle Drapeau souhaitent la bienvenue à tous les représentants participant à cette rencontre. Elles accueillent M^{me} Marie-Claude Turbide (Commission scolaire des Bois-Francis), représentante substitut de la région de la Mauricie–Centre-du-Québec, M^{me} Kathleen Boulianne (Commission scolaire du Fer), représentante substitut de la région de la Côte-Nord, ainsi que M^{me} Nadia Caron et M. Hugo Clermont (C. s. Marie-Victorin), représentants substitués de la région de la Montérégie.

M^{me} Drapeau annonce que le conseiller de Science de l'équipe BIM évoluera au sein de l'équipe de Carrefour éducation à la GRICS à compter de l'été 2019; le poste de conseiller de Science (BIM) est conséquemment à pourvoir.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Provençal présente l'ordre du jour, qui est adopté par l'ensemble des membres du Comité.

1. Adoption de l'ordre du jour
 - Approbation du compte rendu de la rencontre du 31 janvier 2019 et suivis
2. Diffusions de janvier et mars 2019 – retour
3. Version finale du plan de travail 2018-2019 (diffusion 2020) [doc.]
4. Plan de travail 2019-2020 (diffusion 2021) [doc.]
 - Confirmation des projets retenus (nombre de projets et équipes intéressées)
 - Attribution des projets aux équipes intéressées (date et représentativité des C. s.)
 - Recherche d'équipes d'élaboration et de validation pour compléter le plan de travail
5. Paramètres généraux d'élaboration des épreuves BIM
6. Pratiques locales au regard de la sécurité des épreuves : document collaboratif, document proposé par M. Charles Vendette (C. s. de Laval) et pistes de questionnement ajoutées au communiqué BIM
7. Échanges avec les représentantes du Ministère – à confirmer
8. Transition vers le nouveau site BIM : suivi
9. Échange et partage en lien avec l'évaluation
10. Dates des trois rencontres du Comité en 2019-2020 : à déterminer

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 31 JANVIER 2019 ET SUIVIS

M^{me} Mélanie Ledoux présente le compte rendu de la rencontre du 31 janvier 2019. Dans l'ensemble, le compte rendu est jugé conforme et il est accepté par les membres du Comité. Outre les sujets prévus à l'ordre du jour, différents suivis sont apportés au cours du retour sur le compte rendu.

Au sujet de la diffusion des documents d'épreuves en version Word, en plus de la version PDF, il ressort que les milieux souhaitent que l'offre s'applique à l'ensemble des épreuves, et non seulement à partir de la diffusion 2019. L'équipe BIM procédera à l'ajout des fichiers Word au courant des prochains mois, en commençant par les diffusions les plus récentes (2018 et moins). En attendant cet ajout, les commissions scolaires qui ont besoin des versions Word des fichiers sont invitées à communiquer avec BIM directement, comme par le passé.

2. DIFFUSIONS DE JANVIER ET MARS 2019 – RETOUR

Au total, 35 épreuves (28 pour la fin d'année et 7 pour les reprises) ont été rendues disponibles en 2019. Comme convenu, les corrections portant sur ces épreuves (au nombre de 8) ont fait l'objet de communications auprès des responsables BIM-FGJ des commissions scolaires. Les corrections, à ce moment-ci, ont trait à des modifications qui doivent être apportées (correction au corrigé, modification en conformité aux plus récentes annonces ministérielles, etc.). Les rétroactions reçues quant aux suggestions d'amélioration plus générales seront pour leur part traitées à l'automne 2019. Il est réitéré que les commentaires au sujet des épreuves sont toujours les bienvenus. Une communication sera envoyée aux responsables BIM-FGJ avant la diffusion 2020, afin d'annoncer les épreuves confidentielles qui auront fait l'objet de modifications. M^{me} Drapeau interroge les représentants du Comité quant à la réception des épreuves. Ils confirment que les épreuves sont utilisées et réitérent l'importance de maintenir les dates hâtives de diffusion, dans une perspective d'appropriation des épreuves.

3. VERSION FINALE DU PLAN DE TRAVAIL 2018-2019 (DIFFUSION 2020) [DOC.]

M^{me} Ledoux présente la dernière version du document qui annonce les épreuves qui seront diffusées en 2020. Ce document fait état des épreuves qui ont dû être annulées ou reportées, faute d'équipe d'élaboration pour y collaborer. Exceptionnellement, une des épreuves sera diffusée sans avoir fait l'objet d'une validation (épreuve de Science et technologie, 4^e secondaire, ST, pratique, août). Le document mis à jour sera envoyé aux membres du Comité pour diffusion régionale.

4. PLAN DE TRAVAIL 2019-2020 (DIFFUSION 2021) [DOC.]

CONFIRMATION DES PROJETS RETENUS (NOMBRE DE PROJETS ET ÉQUIPES INTÉRESSÉES)

M^{me} Ledoux passe en revue le document qui présente les manifestations d'intérêt reçues pour les possibilités de projets en 2019-2020 (diffusion 2021). Le Comité convient de retenir les projets pour lesquels des manifestations ont été reçues et de retrancher, au besoin, les projets qui excèdent le nombre de ceux qui pourront être menés.

Le représentant de la région de Montréal, M. Martin Lewis, appuyé par M^{me} Amiel Aguerre-Pagé, représentante de la région de Laval-Laurentides-Lanaudière, exprime le besoin régional d'une épreuve de Mathématique de reprise de 2^e secondaire, C1. Or, cette épreuve a été retirée du plan de travail à la rencontre de janvier. Devant ce besoin, il est convenu que ce projet sera rajouté au plan de travail. Il est convenu que les deux régions intéressées se partageront les mandats d'élaboration et de validation.

M^{me} Drapeau explique que le plan de travail est évolutif et qu'il vise à répondre au besoin du plus grand nombre. Par ailleurs, il demeure possible que l'équipe BIM accompagne des équipes dans le cadre de mandats qui ne sont pas prévus au plan de travail, si la disponibilité de son équipe le permet. Les commissions scolaires qui auraient de tels besoins sont invitées à communiquer avec l'équipe BIM.

ATTRIBUTION DES PROJETS AUX ÉQUIPES INTÉRESSÉES (DATE ET REPRÉSENTATIVITÉ DES C. S.)

Au total, 18 commissions scolaires ont répondu à l'appel de manifestations d'intérêt. Le Comité procède à l'exercice d'attribution des projets en considérant différents facteurs : représentativité des régions et des commissions scolaires, participation au cours des dernières années, date de manifestation d'intérêt, nombre de projets qu'il est possible de mener, attribution en vue de combler le plus grand nombre de projets possible, respect des choix indiqués par les intéressés. L'équipe BIM informera les commissions scolaires qui ont manifesté leur intérêt du résultat de l'attribution des projets. De plus, les conseillers de l'équipe BIM communiqueront avec les conseillers pédagogiques responsables avant la fin de la présente année scolaire.

RECHERCHE D'ÉQUIPES D'ÉLABORATION ET DE VALIDATION POUR COMPLÉTER LE PLAN DE TRAVAIL

Le document qui présente les équipes confirmées sera envoyé aux membres du Comité. Une relance est à prévoir pour les projets qui demeurent à combler. M^{me} Drapeau questionne les membres du Comité devant le fait qu'aucune équipe ne s'est pour le moment manifestée pour l'élaboration d'épreuves de Mathématique. M^{me} Provençal suggère que les épreuves soient utilisées pendant plusieurs années en statut de confidentialité. M^{me} Chantal Caron soulève la difficulté à trouver des enseignants qui acceptent d'être libérés pendant plusieurs journées ou qui voient la pertinence de développer une épreuve de reprise qu'ils ne pourront pas utiliser avec leurs élèves. Cette réalité semble partagée par d'autres représentants. La possibilité que les épreuves de juin dont la durée de confidentialité tire à sa fin soient versées dans la banque d'épreuves confidentielles de reprise n'est pas jugée comme une option à retenir, étant donné que l'utilisation des commissions scolaires varie (certaines les retiennent pour juin). Il est suggéré d'ouvrir la porte à d'autres épreuves que celles projetées ainsi que de reconsidérer les manières de faire. En ce sens, M^{me} Ledoux interroge les membres du Comité quant à l'avenue d'une élaboration de groupe qui permettrait de libérer les enseignants pour moins de journées. Ce modèle, abordé lors de la dernière rencontre pour Science et technologie, fera par ailleurs l'objet d'une première expérience de BIM à la formation générale des adultes, à l'automne. Le Comité se montre ouvert à cette proposition. Des explications en ce sens seront ajoutées à même le document qui présente les projets à combler.

5. PARAMÈTRES GÉNÉRAUX D'ÉLABORATION DES ÉPREUVES BIM

Un rappel est effectué quant à l'origine des paramètres d'élaboration des épreuves BIM. Ces documents ont été créés et approuvés par le Comité, il y a quelques années, afin de préciser certains éléments relatifs aux épreuves (durée, structure, matériel requis, etc.). Ils visent à s'assurer d'une certaine uniformité des épreuves produites et servent de cadre directeur aux équipes d'élaboration.

Comme convenu à la rencontre de janvier, M^{me} Ledoux présente les paramètres d'élaboration des épreuves d'Éthique et culture religieuse, comme il s'agit d'une première élaboration pour cette discipline depuis la création des paramètres d'élaboration. Le Comité juge que la durée suggérée (2 h 30) est trop grande, considérant le nombre de crédits rattachés à ce cours; 2 heures pourraient suffire. Les membres du Comité s'interrogent également sur le nombre de pages du Dossier documentaire, comme la lecture ne doit pas constituer une embûche à la réussite de cette épreuve. Comme cette épreuve sera probablement administrée en classe, un questionnement émane quant à la division des documents afin d'assurer la confidentialité entre les moments de passation. Des membres du Comité expriment que, pour ce cours, l'évaluation repose davantage sur des projets que sur des épreuves. Pour d'autres membres du Comité, une épreuve d'Éthique et culture religieuse de 5^e secondaire correspond à un besoin d'épreuve locale. Le Comité convient que l'épreuve d'Éthique et culture religieuse sera présentée à la rencontre de septembre, dans les grandes lignes, en parallèle avec les paramètres d'élaboration.

M^{me} Ledoux présente les paramètres d'élaboration des épreuves d'Éducation financière. La durée prévue de 2 heures est jugée conforme.

Comme la dernière mise à jour des paramètres d'élaboration des épreuves BIM remonte à 2016, il est suggéré que ces documents qui se veulent évolutifs fassent l'objet de commentaires de la part des commissions scolaires. Le Comité est d'accord pour remettre ces documents aux services éducatifs et aux conseillers pédagogiques, qui pourront les annoter en fonction de leurs besoins avant de les retourner à l'équipe BIM. Les documents seront envoyés aux membres du Comité pour diffusion régionale. Ce sujet sera prévu à la rencontre de septembre.

6. PRATIQUES LOCALES AU REGARD DE LA SÉCURITÉ DES ÉPREUVES : DOCUMENT COLLABORATIF, DOCUMENT PROPOSÉ PAR M. CHARLES VENDETTE (C. S. DE LAVAL) ET PISTES DE QUESTIONNEMENT AJOUTÉES AU COMMUNIQUÉ BIM

En suivi à ce sujet abordé à la rencontre de janvier, M^{me} Amiel Aguerre-Pagé remet un document qui présente des courriels employés de manière formelle à sa commission scolaire en lien avec le dépôt et l'accès aux fichiers d'épreuves. Le Comité remercie cette initiative et ce partage, qui peut valider ou enrichir certaines pratiques locales. Dans l'optique des répertoires créés, M^{me} Provençal suggère que les guides des épreuves ne soient pas déposés avec les autres fichiers, afin d'en limiter l'accès.

M^{me} Provençal explique qu'une collaboration avec le service des technologies est en cours au sein de sa commission scolaire, afin de permettre que les élèves aient accès à deux types de session sur leur poste informatique, dont une consacrée à l'évaluation. Cette pratique permet de cesser le recours aux clés USB pour ce qui a trait aux fichiers des épreuves. Devant l'intérêt des membres du Comité, M^{me} Provençal fera parvenir davantage d'information à ce sujet.

M^{me} Drapeau effectue une synthèse des réponses que huit commissions scolaires ont inscrites dans le document collaboratif proposé, en suivi à la rencontre de janvier, et dont l'objectif était de faire ressortir les pratiques permettant de renforcer les mesures de sécurité et de confidentialité. Au fil des échanges, des questionnements émergent à différents égards, dont celui du support sur lequel remettre les fichiers audio et vidéo (dans le contexte où les CD ne sont plus lus par nombre de postes informatiques) et celui de rumeurs qui circulent quant aux bris de confidentialité. M^{me} Caron réitère la nécessité de respecter les consignes dans les guides (par exemple, quant au fait que les recueils de textes ne doivent pas être remis aux élèves pour être emportés à la maison) et de la responsabilité d'en convenir, au plan régional. Au sujet de la gestion des copies remises aux enseignants, le Comité est intéressé par la procédure de gestion dont M. Carl Bélanger, représentant de la région de Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, fait mention dans le document collaboratif. Une demande lui sera formulée en ce sens.

Pour ce qui a trait au matériel numérique interdit en salle d'examen, M^{me} Caron fera parvenir au Comité un document illustré qui est inséré dans toutes les enveloppes de copies d'épreuves, en vue d'être affiché dans les locaux. Au sujet de la possibilité de dates de passation communes, plusieurs représentants expriment que des efforts sont déployés en ce sens, pour les épreuves « commission scolaire », mais que des défis demeurent.

En suivi à la rencontre de janvier, M^{me} Drapeau présente un document qui reprend les recommandations formulées dans les communiqués BIM annuels qui ont trait à la confidentialité des épreuves, de même que des pistes de questionnement qui pourraient guider l'animation de discussions locales à ce sujet. Le Comité formule des suggestions quant à ce document, qui pourrait intégrer des éléments du document collaboratif (par exemple : gestion des fichiers sonores et vidéo), de même que la présentation des objectifs poursuivis par les pistes de question proposées. Par ailleurs, le vocabulaire utilisé devra être revu à la lumière de la nouvelle application BIM. Il est convenu que ce document, perçu comme un outil de sensibilisation, sera retravaillé par l'équipe BIM en vue d'être présenté à la rencontre de septembre.

7. ÉCHANGES AVEC LES REPRÉSENTANTES DU MINISTÈRE – À CONFIRMER

M^{me} Drapeau explique que ni M^{me} Linda Drouin ni M^{me} Joane Cardinal, du Ministère, n'étaient disponibles pour participer à cette rencontre.

8. TRANSITION VERS LE NOUVEAU SITE BIM : SUIVI

M^{me} Drapeau informe le Comité qu'il ne reste qu'une seule commission scolaire à migrer vers le nouveau BIM. Elle ajoute qu'il n'y aura plus de soutien ni de mise à jour pour l'ancien site à compter du 17 mai 2019. L'ancien site sera toutefois en ligne jusqu'au 28 juin 2019.

Le Comité convient que, dans l'attente qu'ils soient intégrés à BIM à la fin du mois de mai, le guide d'utilisation pour les responsables BIM-FGJ et celui pour les enseignants seront envoyés par voie de communiqué aux responsables BIM-FGJ (anciennement : « administrateurs ») de chaque commission scolaire. Le Comité suggère qu'une communication soit aussi prévue en début d'année, considérant le nouveau personnel enseignant.

M^{me} Drapeau explique au Comité que deux possibilités d'inscription de commentaires relatifs aux épreuves étaient possibles dans l'ancien BIM; soit pour des commentaires restreints aux services éducatifs, soit pour des commentaires destinés aux enseignants. Elle demande aux représentants s'ils ont toujours des besoins pour ces deux types de commentaires, considérant que seulement ceux destinés aux enseignants ont été reconduits dans le nouveau BIM. Il ressort des échanges que ce besoin subsiste, pour au moins un des représentants du Comité, et que l'absence de cette possibilité est considérée comme une lacune.

M^{me} Drapeau indique que les épreuves retenues par les commissions scolaires apparaissent dans le moteur de recherche des enseignants, qui peuvent voir que ces épreuves existent, mais qui ne peuvent les télécharger. Il s'agit du même comportement que dans l'ancien site BIM. M^{me} Provençal est d'avis que cela peut contribuer à renforcer le message de confidentialité de certaines épreuves auprès des enseignants. M^{me} Caron explique que les pratiques diffèrent pour sa commission scolaire, qui souhaite que les épreuves retenues ne soient pas du tout visibles dans BIM pour les enseignants. M^{me} Drapeau dit que des vérifications seront effectuées quant au développement informatique requis pour répondre à ce besoin.

Les membres du Comité conviennent qu'un courriel leur sera envoyé afin de présenter les deux questions posées quant aux fonctionnalités du nouveau BIM et d'inviter les commissions scolaires de leur région à y répondre ou pour en discuter lors de tables régionales.

Des membres du Comité s'interrogent sur ce qui détermine la fin de l'accès à BIM au personnel qui est absent (par exemple : congé sans solde, congé de maladie) ou qui n'est plus au service de la commission scolaire. Un suivi sera effectué par la GRICS à ce sujet.

9. ÉCHANGE ET PARTAGE EN LIEN AVEC L'ÉVALUATION

Les membres du Comité discutent du bulletin Info-sanction relatif à la fin de la majoration automatique des résultats, de pratiques locales et de préoccupations qui s'y rattachent.

10. DATES DES TROIS RENCONTRES DU COMITÉ EN 2019-2020 : À DÉTERMINER

Les membres du Comité conviennent des prochaines dates de rencontre, soit les 26 septembre 2019, 30 janvier et 14 mai 2020.

M^{me} Drapeau et M^{me} Provençal remercient les membres du Comité pour leur participation et leur collaboration, avant de leur souhaiter une bonne fin d'année scolaire et de clore la rencontre.